CATALOGUE DE FORMATION

« ISO 9001, Formation, RSE »

Mise à jour : novembre 2026

SOMMAIRE :

- Nos offres de formation (page 2)
- Présentation de l'organisme (page 27)
- Notre démarche pédagogique (page 28)
- Modalités de financement (page 28)
- Prise en compte du handicap (page 28)
- Lutte contre les violences, le harcèlement et la discrimination (page 31)
- Nos indicateurs de performance annuels (page 32)
- Nous contacter (page 33)

Nos offres de formation

Ces programmes « types » sont fournis à titre indicatif. En règle générale, il s'agit d'une base de discussion avec le client, puis, en fonction des besoins exprimés, ces programmes sont personnalisés dans leur contenu, leurs modalités pédagogiques, leur rythme, leur durée… (voir « Notre démarche pédagogique »).

Retrouvez les programmes types détaillés **ci-dessous** :

Domaine ISO 9001

FORMATION REFERENT QUALITE EN PME

Repérez les responsabilités, outils et méthodes indispensables à la fonction de référent qualité.

FORMATION AUDITEUR INTERNE

Devenez auditeur interne pour évaluer et renforcer la conformité de votre organisme.

FORMATION PILOTE DE PROCESSUS

Repérez les responsabilités, outils et méthodes indispensables à la fonction de pilote de processus.

Domaine FORMATION

FORMATION A LA CREATION D'UN ORGANISME DE FORMATION

Apprenez à structurer et lancer efficacement votre organisme de formation.

FORMATION A L'ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Maîtrisez les réglementations et acteurs clés de la formation professionnelle.

FORMATION DE FORMATEUR OCCASIONNEL : concevoir un module de formation

Apprenez à concevoir une formation professionnelle

FORMATION DE FORMATEUR OCCASIONNEL : animer un module de formation

Apprenez à animer une formation professionnelle

FORMATION A L'OPTIMISATION ADMINISTRATIVE DE SON OF

Optimisez la gestion administrative pour gagner en efficacité et conformité.

FORMATION AU BPF (BILAN PEDAGOGIQUE ET FINANCIER)

Apprenez à remplir et déclarer correctement votre BPF annuel.

FORMATION AU REFERENTIEL QUALIOPI

Comprenez et appliquez les exigences du référentiel Qualiopi pour réussir votre certification.

FORMATION D'AUDITEUR INTERNE QUALIOPI

Devenez auditeur interne pour évaluer et renforcer la conformité de votre organisme.

Domaine RSE

LES BASES DE LA RSE POUR PME

Identifiez les principaux enjeux et leviers d'action de la Responsabilité Sociétale des Entreprises

DEPOSER UNE DEMANDE D'EVALUATION ECOVADIS

Maîtrisez les exigences du référentiel ECOVADIS

INTEGRER LA RSE DANS UN SYSTEME ISO 9001

Intégrez la responsabilité sociétale dans un système de management de la qualité.

MODULES DE SENSIBILISATION RSE : Achats responsables, Anticorruption, Numérique responsable, Discrimination et harcèlement

Sensibilisez vos équipes aux fondamentaux de la RSE au quotidien.

Devenir référent qualité en PME

Objectifs professionnels :

- S'approprier les principes fondamentaux d'une démarche qualité
- Identifier les principales exigences de la norme ISO 9001
- Faire le lien entre les exigences de la norme et le système de management de la qualité de l'organisme
- Animer la démarche qualité d'une TPE-PME auprès des collaborateurs
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle des outils, méthodes, postures adaptées à la mission
- Se préparer aux audits de certification ISO 9001

Public ciblé : Responsable ou référent qualité

Prérequis : Connaissance de l'activité et du système qualité de l'entreprise

Programme :

1. **Les fondamentaux de la qualité**

- Les enjeux de la qualité pour l'entreprise
- Définition de la qualité, sous-qualité, sur-qualité, système de management de la qualité
- Les 7 principes de management de la qualité (dont approche processus, orientation client, principe d'amélioration…)

2. Les outils qualité en pratique

- **Outils de définition**
  - Stratégie : Politique qualité, Objectifs qualité
  - Organisation : Cartographie des processus, fiches processus
  - Maitrise des activités : Procédures, Modes opératoires
- **Outils d'évaluation**
  - Ecoute client, Évaluation des fournisseurs, Audits internes, Auto-contrôle
- **Outils de maitrise**
  - Les non-conformités
  - Les outils d'analyse des causes
- **Outils de pilotage**
  - Plan d'action Qualité, indicateurs, Tableau de bord, réunions qualité, plan de communication qualité
- **L'animation qualité**
  - Les objectifs d'une animation qualité réussie
  - La sensibilisation et l'appropriation de la qualité à tous les niveaux de l'entreprise

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice et consultante en démarche qualité depuis 2014, fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL.
- Apport d'outils et fiches pratiques selon le besoin

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Formation – action mixant apports théorique et mise en pratique tutorée
- Réflexion individuelle

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz individuel

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées pour chaque session par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de développement des compétences

Durée estimée : 23 heures sur environ 10 semaines

- Une journée de formation de 7 heures en salle
- 4 séances de travail de suivi d'une durée de 2 heures en visioconférence soit 8 heures
- 2 heures de travail personnel après chaque séance soit 8 heures

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

DEVENIR AUDITEUR INTERNE EN PME

Public ciblé : Futurs auditeurs internes

Objectifs professionnels :

- Maitriser les techniques et outils d'audit interne dans les 3 phases
- Adopter une posture adaptée lors de la réalisation d'audits internes
- S'exercer à la réalisation d'audits internes

Prérequis : Connaissance de l'activité de l'entreprise

Programme :

La formation proposée se déroule sur 3 journées consécutives.

Journée 1: La norme ISO 9001

- Rappels généraux sur la démarche qualité
- Découverte des principales exigences de l'ISO 9001v2026
- Lien entre les exigences et le système qualité du client

Journée 2 : La méthodologie d'audit

- L'audit interne : un outil clé de la démarche d'amélioration
- Le fonctionnement de l'audit interne : découverte de la procédure interne
    - Phase 1 : La préparation : le plan d'audit, les documents préparatoires, le guide d'audit…
    - Phase 2 : La réalisation de l'audit : réunions d'ouverture et de clôture, méthode de questionnement, identification d'un écart, comportement attendu…
    - Phase 3 : La qualification des écarts et la rédaction du rapport d'audit
- La posture de l'auditeur interne

Journée 3 : Mise en pratique

- Matin : préparation de l'audit interne à réaliser
- Après-midi : réalisation de l'audit interne (encadré par la formatrice), rédaction du rapport d'audit
- Retour d'expérience
- Conclusion de la formation

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice et consultante en démarche qualité depuis 2014, fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL.
- Salle de formation classique
- Projection d'un diaporama, remise d'un support PDF et de fiches exercices

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Réflexion collective
- Jeux de rôle et mises en situation

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz avec correction collective

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de formation

Durée : 21 heures sur 3 jours

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

Devenir pilote de processus

Objectifs professionnels :

- Comprendre les principes fondamentaux d'une démarche qualité
- Identifier les principales exigences de la norme ISO 9001 vis-à-vis des pilotes de processus
- Faire le lien entre les exigences de la norme et le système de management de la qualité de son organisme
- S'approprier le rôle de pilote de processus
- Améliorer le pilotage, la performance et l'animation de son processus au quotidien

Public ciblé : Pilotes de processus et futurs pilotes

Prérequis : Avoir connaissance de l'organisation interne

Programme :

- Rappels :
  - Qu'appelle-t-on « qualité » ?
  - Pourquoi s'engager dans une démarche qualité ?
  - C'est quoi l'ISO 9001 ?
  - Quelles sont les principales exigences ?
  - Comment chacun contribue-t-il à la démarche ?
- Les outils et documents à connaitre
- Rôle et responsabilités du pilote de processus dans la norme ISO 9001
- Les outils du pilote de processus :
  - La gestion des réclamations : enregistrement, analyses des causes, restitution
  - La mise en œuvre et le suivi des actions d'amélioration
  - La mise à jour et l'analyse des indicateurs du processus : relevés, synthèse, restitution
  - Préparation et animation de la revue de processus
- La répartition des rôles entre les pilotes et la coordinatrice Qualité
- Préparation de l'audit de certification ISO 9001 : attendus de l'auditeur, comportement à adopter
- Quiz individuel

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice et consultante en démarche qualité depuis 2014, fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL.
- Salle de formation classique
- Projection d'un diaporama, remise d'un support PDF et de fiches exercices

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Réflexion collective
- Etude de documents internes

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz individuel

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de formation

Durée : 10,5 heures

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

Création d'un organisme de formation

Objectifs professionnels :

- Être en capacité de déposer en autonomie un dossier de déclaration d'activité auprès de la DREETS
- Comprendre les exigences administratives applicables aux prestataires de formation

Public ciblé : Dirigeants / collaborateurs d'organisme de formation

Prérequis : Aucun

Programme :

- Aperçu de l'écosystème du secteur de la formation professionnelle
- Devenir Organisme de formation : réaliser les démarches administratives auprès de la DREETS
    - Constitution et dépôt du dossier de demande de numéro de déclaration d'activité
    - Les obligations d'un organisme de formation
    - Le Bilan pédagogique et financier (BPF) dans les grandes lignes

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice, consultante qualité et fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL, disposant de l'expérience et des compétences nécessaires à cette formation, auditrice AFNOR sur le référentiel QUALIOPI
- Salle de formation classique, projection d'un diaporama
- Remise d'un support PDF

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Exercices pratiques
- Etude de documents internes
- Méthode interrogative
- Quiz

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz individuel e fin de formation avec correction collective
Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de développement des compétences **Durée :** 7 heures

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

Découvrir l'environnement de la formation professionnelle

Objectifs professionnels :

- Se repérer dans l'écosystème de la formation professionnelle continue : définitions, vocabulaire, acteurs, dispositifs

Public ciblé : Dirigeants / collaborateurs d'organisme de formation

Prérequis : Avoir connaissance de l'organisation interne

Programme :

- Définition d'une action de formation
- Les obligations légales et règlementaires d'un OF
- Aperçu de la Loi 5 septembre 2018
- Le circuit de financement de la formation professionnelle
- Les différents marchés de la formation professionnelle
- Dispositifs de financement par type de bénéficiaire
- La contractualisation / vente de prestation de formation
- Communiquer sur ses offres / se faire référencer auprès de financeurs ou de prescripteurs

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice, consultante qualité et fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL, disposant de l'expérience et des compétences nécessaires à cette formation, auditrice AFNOR sur le référentiel QUALIOPI
- Salle de formation classique, projection d'un diaporama
- Remise d'un support PDF

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Exercices pratiques
- Quiz

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz individuel e fin de formation avec correction collective
Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de développement des compétences **Durée :** 3,5 heures

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

Formateur occasionnel : concevoir un module de formation

Objectifs professionnels :

- Identifier les principaux composants d'une formation pour adultes : objectifs, séquences, modalités et outils pédagogiques, évaluation des acquis,
- Prendre conscience des spécificités des adultes en formation.

Public ciblé : Toute personne amenée à animer une session de formation dans le cadre professionnel.

Prérequis : Aucun

Programme :

- Introduction, présentations
- La pédagogie pour adultes
- La conception de formation : les grands principes
- Les outils de conception d'un déroulé pédagogique
- Mise en application : Rédiger un extrait de déroulé pédagogique

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice, consultante qualité et fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL, disposant de l'expérience et des compétences nécessaires à cette formation, auditrice AFNOR sur le référentiel QUALIOPI
- Salle de formation classique, projection d'un diaporama
- Remise d'un support PDF

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Exercices pratiques
- Quiz

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz individuel e fin de formation avec correction collective
Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de développement des compétences **Durée :** 3,5 heures

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

Formateur occasionnel : animer un module de formation

Objectifs professionnels :

- Se préparer sereinement à l'animation d'une formation,
- Adopter une posture adaptée au contexte et au public.

Public ciblé : Toute personne amenée à animer une session de formation dans le cadre professionnel.

Prérequis : Aucun

Programme :

- Introduction, présentations
- Se préparer
- Communiquer clairement pour transmettre
- Engager, stimuler, motiver
- Maitriser le temps en formation
- Clôturer la formation

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice, consultante qualité et fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL, disposant de l'expérience et des compétences nécessaires à cette formation, auditrice AFNOR sur le référentiel QUALIOPI
- Salle de formation classique, projection d'un diaporama
- Remise d'un support PDF

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Exercices pratiques
- Quiz

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz individuel e fin de formation avec correction collective
Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de développement des compétences **Durée :** 3,5 heures

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

Optimiser la gestion administrative de son organisme de formation

Objectifs :

- Identifier des pistes d'action pour faciliter, automatiser et digitaliser le suivi administratif des formations

Public ciblé : Gestionnaire / Collaborateur administratif d'organisme de formation

Prérequis : Connaissance de l'activité et du fonctionnement de l'organisme

Programme :

- Déterminer une architecture documentaire en lien avec le processus de formation
- Mettre en place un outil de suivi et de contrôle interne des dossiers de formation
- Utiliser le publipostage pour automatiser la génération de certains documents (convention, émargement, certificat)
- Utiliser un questionnaire satisfaction en ligne, diffuser efficacement ses résultats aux parties prenantes intéressées

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice, consultante qualité et fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL depuis 2014, auditrice AFNOR sur le référentiel QUALIOPI
- Formation à distance sur ZOOM
- Projection d'un diaporama et remise sous format PDF
- Formation individuelle 100% personnalisée

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Exercices pratiques
- Quiz

Modalité de contrôle des connaissances : Quiz individuel en fin de formation, travaux corrigés par la formatrice

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de formation

Durée : 7 heures répartis en 2 demi-journées de 3h30

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

Compléter le bilan pédagogique et financier annuel

Objectifs :

- Repérer les données à récolter pour être en capacité de compléter le bilan pédagogique et financier annuel des organismes de formation
- Identifier les modalités pratiques de déclaration du bilan pédagogique et financier annuel

Public ciblé : Dirigeants / collaborateurs d'organisme de formation

Prérequis : Connaissance de l'activité et du fonctionnement de l'organisme

Programme :

- Obligations liées au renseignement annuel du BPF
- Les données à compléter et la méthode de récolte
- Entrainement au renseignement du formulaire
- La plateforme en ligne de renseignement du BPF

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice, consultante qualité et fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL depuis 2014, auditrice AFNOR sur le référentiel QUALIOPI
- Formation à distance sur ZOOM
- Projection d'un diaporama
- Remise d'un support PDF
- Groupe de 3 à 6 participants

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Exercices pratiques
- Quiz

Modalité de contrôle des connaissances : Quiz individuel en fin de formation avec correction collective

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de formation

Durée : 3,5 heures

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

Formation au référentiel QUALIOPI

Objectifs :

- Maitriser les exigences du référentiel QUALIOPI (en vigueur) adaptées à son activité
- Identifier les travaux à mobiliser pour se conformer aux exigences
- Se préparer à l'audit : connaitre les attendus et le comportement à adopter

Public ciblé : Dirigeants / collaborateurs d'organisme de formation

Prérequis : Connaissance de l'activité et du fonctionnement de l'entreprise

Programme :

- Découverte des grandes lignes du référentiel QUALIOPI et de la logique Processus
- Analyse détaillée des 33 indicateurs du référentiel QUALIOPI : décryptage à l'aide d'exemples, adaptation au contexte de l'organisme de formation, identification des actions à mener
- Se préparer à l'audit de certification : choix de l'organisme de certification, préparation interne, déroulement de l'audit

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice, consultante qualité et fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL, disposant de l'expérience et des compétences nécessaires à cette formation, auditrice AFNOR sur le référentiel QUALIOPI
- Salle de formation classique, projection d'un diaporama
- Remise d'un livret PDF et de fiches exercices
- Formation INTRA pour 1 personne, 100% personnalisée

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Exercices pratiques
- Etude de documents internes

Modalité de contrôle des connaissances : Quiz individuel en fin de formation avec correction collective

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de développement des compétences

Durée : 7 heures (en 2 demi-journées)

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

AUDITEUR INTERNE QUALIOPI

Public ciblé : Collaborateurs ne connaissant pas le référentiel Qualiopi ni les techniques d'audit.

Objectifs professionnels :

- Réaliser des audits internes en autonomie sur le référentiel Qualiopi
- Adopter une posture adaptée lors de la réalisation d'audits internes

Prérequis : Connaissance de l'activité de l'organisme

Positionnement : Un questionnaire préalable à la formation sera proposé à tous les participants, permettant à la formatrice d'identifier les besoins des stagiaires et d'adapter les contenus

Préparation et personnalisation de la formation : une visio de deux heures sera proposée au commanditaire en amont de la formation, afin de prendre connaissance du dispositif Qualiopi, des derniers audits, de la procédure d'audit interne (fréquence, périmètre, modèles de documents…). Ces éléments seront intégrés à la formation.

Programme :

Jour 1 (7 heures)

4 heures : Formation au référentiel Qualiopi

- Découverte des grandes lignes du référentiel QUALIOPI
- Le cycle d'audit QUALIOPI
- Analyse détaillée des indicateurs applicables du référentiel QUALIOPI :
  - Décryptage à l'aide d'exemples
  - Adaptation au contexte de l'organisme
  - Présentation des critères de conformité / non-conformité

3 heures : Formation à l'audit interne (partie 1)

- Objectifs, enjeux et terminologie de l'audit interne
- Présentation de la méthodologie d'audit (préparation, réalisation, rédaction du rapport)
- Procédure d'audit interne de l'organisme

Jour 2 (3h30) : Formation à l'audit interne (partie 2)

- Exercices pratiques de mise en application sur les 3 phases de l'audit selon le besoin : préparation, entretien, rédaction de constats, gestion de situations difficiles…

Intersession : réalisation d'un audit interne par chaque participant, en binôme avec la responsable Qualiopi.

Jour 3 (3h30) : retour d'expérience

- Retour d'expérience suite aux audits réalisés en interne
- Echange sur les éventuelles difficultés rencontrées
- Mise en commun de bonnes pratiques

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice et consultante en démarche qualité depuis 2014, fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL, auditrice QUALIOPI pour l'AFNOR.
- Salle de formation classique
- Projection d'un diaporama, remise d'un support PDF et de fiches exercices

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Analyse de documents internes
- Réflexion collective
- Exercices individuels et collectifs
- Jeux de rôle et mises en situation

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz individuel avec correction collective

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de formation

Durée : 14 heures pour les participants (+ visio de 2 heures en préparation avec la responsable Qualiopi)

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

LES BASES DE LA RSE POUR PME

Public ciblé : Dirigeants et responsable ou référent RSE en TPE (moins de 10 salariés)

Objectifs professionnels :

- Identifier la finalité et les composants d'une démarche RSE en TPE
- Mener une première réflexion sur les enjeux de sa démarche RSE en lien avec sa stratégie
- Formaliser un plan d'actions et un document de synthèse de sa démarche RSE actuelle

Prérequis : Connaissance de la stratégie, de l'activité et du fonctionnement de l'entreprise

Positionnement : Un questionnaire préalable à la formation sera proposé à tous les participants, permettant à la formatrice d'identifier les besoins des stagiaires et d'adapter les contenus

Programme :

Demi-journée 1

- Tour de table, introduction
- La RSE en bref : cadre, définition et périmètre adapté aux TPE
  - Pourquoi et comment la RSE crée de la valeur pour une petite entreprise
- Liens entre RSE, stratégie et parties prenantes
  - Atelier 1 : Identifier les enjeux RSE de l'entreprise

Demi-journée 2

- Les grandes thématiques de la RSE en pratique : Gouvernance, Ethique des affaires, Social et RH, Environnement, Impact local.
  - Atelier 2 : Identifier les actions déjà menées / à valoriser
  - Atelier 3 : identifier un plan d'actions

Demi-journée 3

- Comment et pourquoi communiquer sur sa démarche RSE ?
  - Atelier 4 : Identifier des indicateurs de mesure pertinents
  - Atelier 5 : Définir le sommaire d'un document de synthèse à diffuser aux parties prenantes
- Quiz final et conclusion de la formation

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice, consultante qualité et fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL depuis 2014.
- Formation en salle de formation classique - Projection d'un diaporama - Remise d'un support PDF

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Méthode interrogative, discussion et échanges au sein du groupe
- Exercices pratiques de rédaction

- Exercices individuels et collectifs

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz individuel avec correction collective

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de formation

Durée : 10,5 heures réparties en 3 demi-journées de 3h30.

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

Formation - action : Déposer une demande d'évaluation ECOVADIS

Public ciblé : Dirigeants et responsable ou référent RSE en TPE (moins de 10 salariés)

Objectifs professionnels :

- Identifier la finalité et les composants d'une démarche RSE en TPE
- Identifier les exigences demandées par la plateforme d'évaluation RSE ECOVADIS
- Formaliser un plan d'actions visant à présenter une évaluation ECOVADIS
- Mener les actions nécessaires à une demande d'évaluation ECOVADIS

Prérequis : Connaissance de l'activité et du fonctionnement de l'entreprise

Positionnement : Un questionnaire préalable à la formation sera proposé à tous les participants, permettant à la formatrice d'identifier les besoins des stagiaires et d'adapter les contenus

Programme :

Demi-journée 1 : 3h sur site

- Tour de table, introduction
- La RSE en bref : cadre, historique, définition et périmètre adapté aux TPE
  - Pourquoi et comment la RSE crée de la valeur pour une petite entreprise
- Présentation de quelques cadres d'évaluation de la RSE : Label Engagé RSE, ECOVADIS, label Lucie…

Demi-journée 2 : 3h sur site

- Les modalités pratiques de l'évaluation ECOVADIS
  - Notation et médailles
  - Navigation dans l'interface
  - Types et format de preuves acceptées
  - Erreurs les plus fréquentes

Puis 6 ateliers en ligne de 2h – avec intersession*

- Ateliers 1 et 2 : Découverte des exigences ECOVADIS sur les thématiques :
  - Environnement
  - Social et droits humains
  - Les indicateurs associés
  - Analyse de l'existant, identification d'actions à mener pour la prochaine évaluation

- Ateliers 3 et 4 : Découverte des exigences ECOVADIS sur les thématiques :
  - Ethique
  - Achats responsables
  - Les indicateurs associés
  - Analyse de l'existant, identification d'actions à mener pour la prochaine évaluation

- Ateliers 5 :

  - Analyse et correction des actions menées, apports de compléments
  - Méthode de renseignement de la plateforme (rédactionnel + apport de preuve)

- Ateliers 6 :
  - Auto-évaluation des réponses apportées sur ECOVADIS
  - Identification d'actions d'optimisation en vue d'améliorer le score
  - Quiz final et conclusion de la formation

- ***Entre chaque atelier, une intersession de 1 à 2 semaines permettra un travail en autonomie par le stagiaire pour réaliser les actions identifiées (collecte de données, rédaction ou révision de documents…)***

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice, consultante qualité et fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL depuis 2014.
- Formation mixte : présentiel (site du client) et distanciel synchrone (via ZOOM ou équivalent)
- Projection d'un diaporama - Remise d'un support PDF

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Méthode interrogative, discussion et échanges
- Démonstration directe sur la plateforme ECOVADIS
- Appui sur documents internes
- Relecture et correction des travaux réalisés en intersession

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz individuel avec correction collective

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de formation

Durée : 18 heures réparties 1 journée sur site (6h) et 6 ateliers en ligne de 2 heures.

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

Intégrer la RSE dans un système de management de la qualité

Public ciblé : Dirigeant, Responsable ou référent qualité et/ou RSE, pilote de processus

Objectifs professionnels :

- Repérer les évolutions nécessaires à l'intégration d'une démarche RSE au système de management de l'entreprise
- Déployer des outils mutualisés (RSE et ISO 9001) afin de gagner en efficience

Prérequis : Connaissance du SMQ. ***L'entreprise doit avoir identifié sa stratégie RSE.***

Positionnement : Un questionnaire préalable à la formation sera proposé à tous les participants, permettant à la formatrice d'identifier les besoins des stagiaires et d'adapter les contenus

Programme :

- Démarche RSE et démarche ISO 9001 : points communs et différences
- Intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise : enjeux, parties prenantes et double matérialité, la politique QRSE
- Les actions prioritaires et leur articulation avec les processus
- La RSE dans les outils du SMQ : tableaux de bord, plans d'actions, évaluation fournisseur, revue de processus, revue de direction…
- Quiz individuel final

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice disposant de l'expérience et des compétences nécessaires à cette formation : consultante et formatrice en démarche qualité depuis 2014, formée à la norme ISO 9001 et à l'intégration d'une démarche RSE dans une entreprise certifiée ISO 9001. Fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL.
- Salle de formation classique
- Projection d'un diaporama et remise du support en format PDF
- Formation INTRA et INDIVIDUELLE

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Réflexion individuelle
- Illustrations concrètes sur la base des documents de l'entreprise
- Exercices individuels et quiz

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz individuel avec correction collective

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de formation

Durée : 10h30 soit 3 demi-journées

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire (formation non certifiante).

MODULES DE SENSIBILISATION RSE

Public ciblé : Dirigeant, salariés

Objectif : Sensibiliser les équipes aux fondamentaux de la RSE au quotidien.

Prérequis : Aucun

Thématiques proposées (liste non exhaustive) :

Achats responsables et Anticorruption

Numérique responsable

Discrimination et harcèlement

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Sensibilisation dispensée par Helene Thisse, formatrice disposant de l'expérience et des compétences nécessaires à cette formation : consultante et formatrice en démarche qualité depuis 2014, formée à la norme ISO 9001 et à l'intégration d'une démarche RSE dans une entreprise certifiée ISO 9001. Fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL.
- Salle de formation classique
- Projection d'un diaporama et remise du support en format PDF
- Sensibilisation INTRA COLLECTIVE (groupe jusqu'à 10 personnes)

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Réflexion individuelle
- Illustrations concrètes sur la base de l'activité quotidienne de l'entreprise
- Jeux, et quiz

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz collectif

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Nature de l'action : Action de sensibilisation

Durée : 1h30 à 2h par module

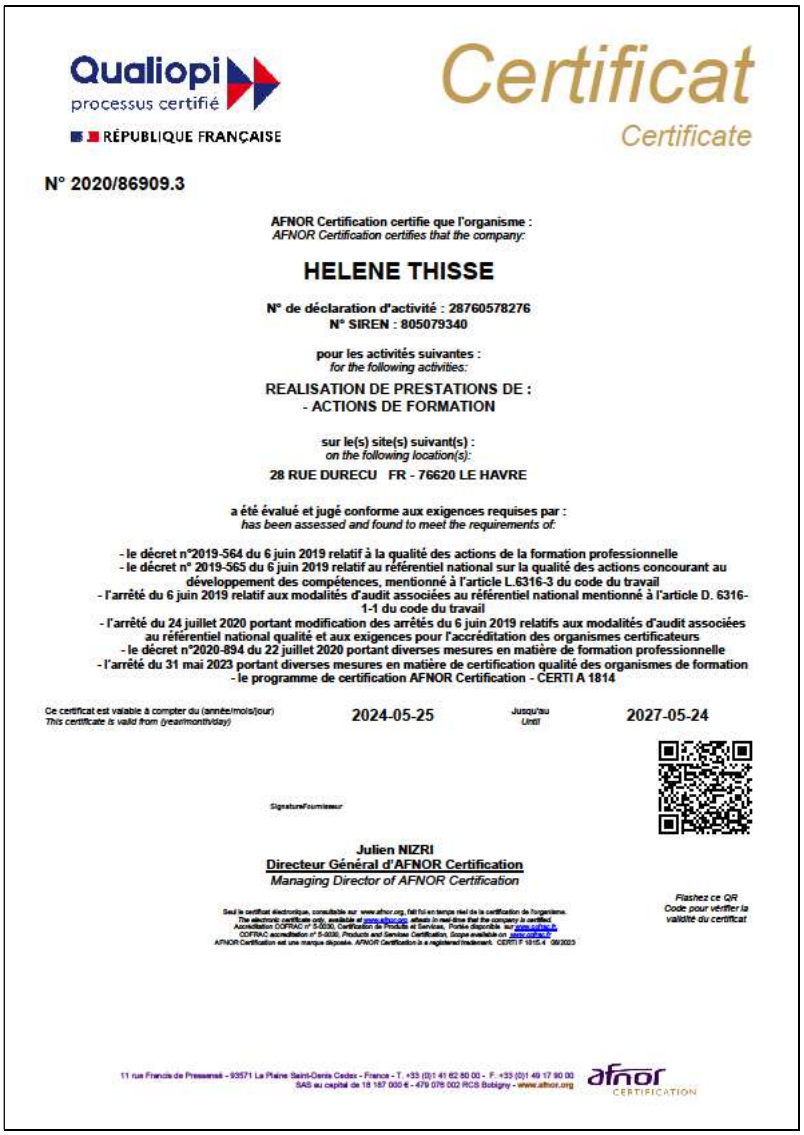
A l'issue de la sensibilisation, un **certificat de réalisation** sera délivré au stagiaire.

Présentation de l'organisme

HELIS CONSEIL est un cabinet de conseil et organisme de formation, créé en 2014 par Hélène THISSE au Havre, spécialisé dans les domaines de la qualité et de la RSE.

HELIS CONSEIL est organisme de formation déclaré auprès du Préfet de Région Haute-Normandie (numéro 28760578276). Il est certifié Qualiopi depuis le 25 mai 2020 par AFNOR CERTIFICATION et à ce titre, ses clients peuvent bénéficier de fonds publics et mutualisés.

Certificat QUALIOPI en vigueur jusqu'au 24 mai 2027 :



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certificat
Certificate

N° 2020/86909.3

AFNOR Certification certifie que l'organisme :
AFNOR Certification certifies that the company:

HELENE THISSE

N° de déclaration d'activité : 28760578276
N° SIREN : 805079340

pour les activités suivantes :
for the following activities:

REALISATION DE PRESTATIONS DE :
- ACTIONS DE FORMATION

sur le(s) site(s) suivant(s) :
on the following location(s):

28 RUE DURECU FR - 76620 LE HAVRE

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

- le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- le programme de certification AFNOR Certification - CERTI A 1814

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) *This certificate is valid from (year/month/day)* 2024-05-25 Jusqu'au *Until* 2027-05-24

SignataireFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

afnor CERTIFICATION

Les Conditions Générales de Vente ainsi que le Règlement Intérieur HELIS CONSEIL sont systématiquement remis au client avec le devis ou la convention de formation. Ils sont également disponibles sur le site internet HELIS CONSEIL.

HELIS CONSEIL est un organisme unipersonnel. Sauf mention contraire, l'ensemble des formations sont conçues et animées par Hélène THISSE.



Hélène est consultante et formatrice depuis 2011, elle est formée à la formation pour adultes et développe ses compétences en continu sur ses thématiques d'intervention, à travers les missions de conseil qu'elle réalise, la formation continue et la veille.

Les formations ont lieu au choix :

- Dans les locaux du client
- Dans une salle mise à disposition par HELIS CONSEIL
- En ligne (ZOOM ou TEAMS)

Notre démarche pédagogique

En tant qu'organisme de formation certifié QUALIOPI, HELIS CONSEIL vous propose **des formations sur-mesure** en appui des missions de conseil. Parce que notre mission, c'est aussi **de développer la compétence de nos clients pour les rendre autonomes** !

Formations intra-entreprise sur-mesure, formation à distance, formations-actions permettant de produire un livrable, cas d'étude…nous étudions ensemble les **modalités pédagogiques** les plus **adaptées** en réponse à **votre besoin**.

Nous sommes en capacité de **personnaliser à 100% les formations**, en intégrant aux exercices et mises en pratique, les **documents** et **exemples propres à votre entreprise**, sur la base des éléments que vous nous fournissez.

Vous bénéficiez d'un accompagnement à chaque étape de votre projet de formation, de la récolte des besoins au bilan pédagogique :

1. **Récolte des besoins** : À l'écoute de vos attentes et de votre contexte : une spécification complète des besoins basée sur l'identification des écarts de compétences au sein de votre entreprise. Cette étape peut passer par un entretien avec le commanditaire de la formation et/ou des questionnaires de recueil des besoins et/ou de positionnement fournis aux participants.
2. **Définition des objectifs :** Rédaction claire et précise des compétences à acquérir à la fin de la formation
3. **Conceptions d'offres sur-mesure :** Cahier des charges complet comprenant : Contenus, durées, modalités, méthodes pédagogiques adaptées à vos besoins et à vos contraintes. La tarification est personnalisée selon la demande, et situe entre 800 et 1600€ HT / journée en individuel ou en INTRA (groupe jusqu'à 6 personnes)
   La grande majorité de nos formations étant proposé en individuel ou en INTRA, nous convenons avec nos clients d'une période et d'une date de réalisation la mieux adaptée à leur activité.

4. **Méthodes et outils pédagogiques variés et innovants :** Jeux de rôle, animation interactive, méthode interrogative, tests individuels et autodiagnostic, exercices sur téléphones mobiles, QR codes, exercices pratiques en sous-groupes…
5. **Suivi post-formation :** Réalisation de bilans de fin de formation (avec les stagiaires et le client), bilan à froid avec le commanditaire, conception de modules complémentaires et évolutifs …

Modalités de financement

Les formations dispensées par HELIS CONSEIL peuvent être financées de plusieurs manières :

- Financement direct par le bénéficiaire (entreprise ou particulier)
- Financement OPCO ou FAF, avec ou sans subrogation
- Financement France Travail / AIF

Toute autre modalité de financement peut être étudiée à la demande du client.

Nos formations n'étant pas certifiantes, elles ne sont pas éligibles au financement CPF.

Prise en compte du handicap

Prise en compte du handicap : parce que la formation doit être accessible à tous, le cabinet HELIS CONSEIL est accompagné par la Ressource Handicap Formation (https://normandie.rhf-accessibilite.fr/) dans sa démarche de progrès pour rendre son organisme et ses formations plus accessibles.

Pour en savoir plus, consultez ci-dessous :

- Notre attestation de suivi de notre politique d'accessibilité
- Nos engagements et actions programmées

Ressource Handicap Formation

ATTESTATION DE SUIVI DES AVANCÉES DANS NOTRE POLITIQUE ACCESSIBILITÉ

Par la présente, l'organisme **HELENE THISSE** atteste être engagé dans une démarche de progrès continu de son accessibilité et avoir effectué, par l'intermédiaire de son groupe projet accessibilité Site principal en date du **05/01/2026** un auto-positionnement dont l'avancement se décompose de la manière suivante :

	DATE	AVANCEMENT
ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS	23/12/2025	78 %
1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous	23/12/2025	75 %
2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs	23/12/2025	100 %
3 - Dynamique de progrès continu	23/12/2025	100 %
4 - Accessibilité du bâti	23/12/2025	100 %
5 - Accessibilité numérique et pédagogique	23/12/2025	53 %
6 - Communication externe	23/12/2025	80 %
S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT	23/12/2025	74 %
7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap	23/12/2025	100 %
8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant	23/12/2025	80 %
9 - Mise en place & suivi des adaptations	23/12/2025	60 %
10 - Bilan du parcours	23/12/2025	70 %
11 - Suivi post-formation	23/12/2025	70 %

agefiph ouvrir l'emploi aux personnes handicapées
PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
emploi fiphfp handicap

HELISconseil
moteur de transformation durable

Ressource Handicap Formation

Engagé pour l'accessibilité 2026

HELENE THISSE
est engagé dans la démarche d'accessibilité de ses formations

Le groupe projet accessibilité mesure régulièrement le niveau d'accessibilité des formations et s'engage sur des actions concrètes d'amélioration.

Nos engagements auprès des publics :

- Une interlocutrice unique pour la prise en compte du handicap, la conception et l'animation des formations
- Une satisfaction positive des stagiaires sur la prise en compte du handicap en formation
- La participation régulière à des événements, ateliers et formations en lien avec le handicap ou la santé (formation PSSM, Semaine européenne...)

Nos axes de progrès :

- Suivre une formation en lien avec la prise en compte du handicap sur 2026
- Créer une liste des outils et fonctionnalités permettant de rendre les formations et supports plus accessibles
- Réaliser un post Linkedin par trimestre sur la thématique du handicap

Des questions ?

Contactez notre référent handicap :

HELENE THISSE
helene@helis-conseil.com
06 66 11 03 36



agefiph ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

emploi fiphfp handicap

Lors de la commande de la formation, il est demandé au client de nous signaler au plut tôt si l'un des stagiaires est en situation de handicap et nécessite un accueil spécifique en formation. HELIS CONSEIL étudiera les solutions possibles (adaptation de la formation ou orientation vers un organisme partenaire).

Nous avons intégré à notre enquête de satisfaction de fin de formation, une question spécifique sur la prise en compte du handicap.

Contactez notre Référente Handicap pour toute demande spécifique : Hélène Thisse : 06 66 11 03 36 / helene@helis-conseil.com

Lutte contre les violences, le harcèlement et la discrimination

Nous sommes sensibles à l'inclusivité de nos formations. Nous sensibilisons nos stagiaires aux sujets de violences sexuelles et sexistes, harcèlement et discrimination, dans le livret d'accueil qui leur est transmis en amont de la formation.

S'ils estiment subir une situation de violence, dont les violences sexistes et sexuelles, de harcèlement ou de discrimination dans le cadre de votre formation, nous sommes à leur écoute pour analyser la situation et y mettre un terme au plus tôt.

Nous nous engageons, par nos contenus et notre posture en formation, à mettre en place un environnement sûr, tolérant, respectueux de chacun. Nous exigeons un comportement similaire de la part de nos stagiaires. Dans le cas contraire, une remontée d'information pourra être effectuée auprès de l'employeur du stagiaire.

Nous avons intégré à notre enquête de satisfaction de fin de formation, une question spécifique sur l'inclusivité des exemples et du climat de formation.

Contactez notre Référente « Respect » pour toute demande spécifique : Hélène Thisse : 06 66 11 03 36 / helene@helis-conseil.com

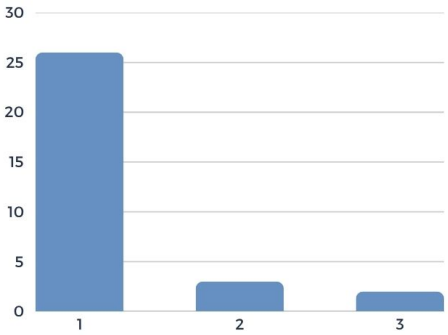
Nos indicateurs de performance annuels

Mis à jour chaque année au mois d'avril/mai et couvrant l'année civile précédente.

HELISconseil

BILAN QUALITE FORMATION 2025

hors sous-traitance



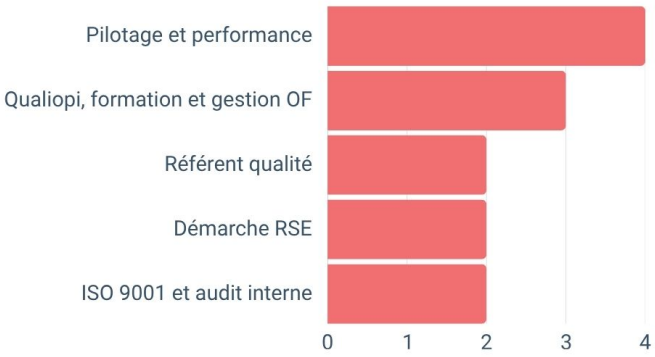
LE PROFIL DE NOS 31 STAGIAIRES SUR 2025

1. SALARIES DU PRIVE
2. PROF. LIB. ET DIRIGEANTS
3. DEMANDEURS D'EMPLOI

13 SESSIONS REALISEES EN 2026 REPARTIES EN

7 EN COLLECTIF INTRA
4 EN INDIVIDUEL
2 EN COLLECTIF INTER

SUR LES THEMATIQUES SUIVANTES



82% items "Très satisfait"

18% items "Satisfait"

sur 23 répondants

17
heures de formation en moyenne par session

100%
Formations professionnelles continues

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28760578276 auprès du préfet de région de Normandie.

Nous contacter



Pour toute demande ou renseignement :

HELIS CONSEIL
Hélène THISSE
06 66 11 03 36
helene@helis-conseil.com

A bientôt !